

# KANNADIG AN TI-KÊR BULLETIN MUNICIPAL



Vendredi 18/12/2020

Gwener 18 a viz Kerzu 2020



**REMERCIEMENTS.** Dans ce contexte sanitaire difficile, vous avez été nombreux-ses à participer aux opérations organisées par la commune : merci à tous les bénévoles (pour la réalisation des décorations de Noël qui embellissent la commune et pour l'opération crêpes qui a rencontré un vif succès lors du TELETHON).  
Merci aux commerçants, restaurateurs, artistes (Frédérique BELLIER et Claire TROADEC), employés communaux et merci à vous, toutes et tous qui contribuez de près ou de loin à la vie de notre belle commune !

\*\*\*\*\*



#### LA MAIRIE VOUS INFORME.

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE :** la mairie principale est exceptionnellement fermée ce vendredi 18 décembre après-midi. Merci de votre

compréhension.

**PARUTION DU BULLETIN DU JEUDI 24 DECEMBRE :** merci de déposer vos annonces pour le mardi midi, dernier délai.

**PERMANENCE DU SAMEDI 26 DECEMBRE MATIN EN MAIRIE :** annulée en raison des fêtes de Noël.



**RECENSEMENT MILITAIRE. TOUS CONCERNE(E)S A PARTIR DE 16 ANS** - (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire en mairies munis du livret de famille et d'une pièce d'identité : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire. Renseignements en mairies.



#### TOURNEE CALENDRIER 2021 DES POMPIERS.

Les sapeurs-pompiers de Lesneven ont débuté la traditionnelle tournée des calendriers avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict.

Les pompiers vous rendront visite équipés de

masques et n'entreront pas dans les habitations.

Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à vous et vos familles. Prenez soin de vous.



#### REPRISE ACTIVITES SPORTIVES POUR LES MINEURS.

Nous sommes dans l'attente des nouvelles directives et ne manquerons pas de vous tenir informés, dès réception de celles-ci.



#### DRIVE TEST DEPISTAGE A KERLOUAN.

A l'initiative du CCAS, un dépistage en drive test du Coronavirus COVID 19 est mis en place en extérieur sous la halle du marché à Kerlouan, place de la Mairie. Avec l'autorisation de l'ARS, ce dépistage est réalisé par les infirmiers des deux cabinets de la commune et les infirmiers de la commune de Plouneour-Brignogan-Plages. Il est accessible en voiture aux personnes munies d'une ordonnance et après prise de rendez-vous au numéro 07.61.80.08.65 où il est demandé hormis l'identité, la date de naissance mais aussi les références de sécurité sociale de l'assuré. Le port du masque est obligatoire et chacun devra se munir d'un stylo. Les prélèvements se feront le lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 15 h. Prenez bien soin de vous.



**SERVICE URBANISME.** Exclusivement sur RDV au 02.98.83.40.06 ou urba@plouneour-brignogan.bzh.

**Avis de dépôt déclaration préalable :** Gildas et Catherine INISAN, 1 place de la Liberté, extension maison individuelle.



**TRAVAUX. 1) rue Saint Pol.** La circulation et le stationnement seront interdits entre le cimetière et le carrefour à Kereval jusqu'au samedi 19 décembre.



#### DEJECTIONS CANINES.

Article R632-1 du Code Pénal. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

**Dimanche 20 décembre, messe à 10 h 30 à Kerlouan. Fêtes de Noël : jeudi 24 décembre, veillée et messe de Noël à 18 h à Kerlouan et à 18 h 30 à Plounéour. Vendredi 25 décembre messe à 10 h 30 à Kerlouan. Dimanche 27 décembre, messe à 10 h 30 à Plounéour.** Consignes du père Gérard Le Stang : cette année, les églises accueilleront un nombre moins important de personnes (en fonction de la jauge, laisser libre deux sièges entre chaque personne ou entité familiale et n'occuper qu'un banc sur deux. Les horaires de messes sont décalés, de façon à rejoindre une autre église, si besoin. Les gestes barrières seront respectés (lavage des mains, masques, procession de communion avec distances, pas de brassage). Merci de garder aussi la distanciation aux entrées et sorties d'église. Le planning des messes pour les autres clochers de la paroisse sont affichés dans les églises. Pour la CCL de la côte des légendes/nombre de places dans chaque église : Kerlouan : 130. Plounéour : 110. Sacrement du pardon à Brignogan : célébration communautaire **le mercredi 23 décembre** à 10 h (avec absolution individuelle).



**BIBLIOTHEQUE. DE PONTUSVAL, ouverte durant les vacances de Noël, mardi : 15 h 30/17 h 30 et mercredi, jeudi**

et samedi : 11 h/12 h. Fermée les jeudis 24 et 31/12. Bonnes fêtes à tous. **BIBLIOTHEQUE LIRE A PLOUNEOUR, merdredi/vendredi : 17 h/18 H et samedi/dimanche : 10 h 30/11 h 30.**

**SPORT TENNIS CLUB de la Côte des Légendes.** Le tennis en plein air est autorisé mais l'état des courts extérieurs ne permet pas la reprise. Les courts resteront donc fermés. Les salles sont toujours interdites aux adultes. Saison 2020-2021 : licence FFT, cours, loisir, championnats. Renseignements: 06.70.19.67.19 tc.cotedeslegendes@fft.fr www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes.



**MAISON MEDICALE.**

Zone de la Gare, 02.98.83.51.31. **PHARMACIE** : 8 rue de l'Eglise, 02.98.83.40.14. **PHARMACIE DE GARDE** : 3237.

**Cabinets infirmiers : Brignogan, 02.98.83.55.25. Plounéour, 02.98.83.55.44.**

**AMR ARCHIPEL** : avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.

**DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE** : sas mairie de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plounéour, à la salle omnisports Job Bihan Poudec, au stade de foot à Kervillo. **SERVICE EAU BRIGNOGAN ET ASSAINISSEMENT PLOUNEOUR-BRIGNOGAN** : 02.98.83.02.80.

**NUMEROS D'URGENCE : Pompiers 18 – SAMU 15 – Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40. Numéro vert informations coronavirus, gratuit, répond 24 h/24 et 7 j/7 à vos questions : 0.800.130.000**



**VOS COMMERCE OUVERTS.**

**PROXI - 02.98.83.40.57 – Livraison possible.** A partir du 22/12, ouvert sans fermeture de 6 h 30 à 19 h 30. Les 25/12, 27/12 et 01/01, ouvert de 6 h 30 à 12 h 30/15 h à 18 h 30. Reprise des horaires habituelles le 3/01/2021. Cartes bancaires conseillées. **Commandez les huîtres de BEG AR VILL avant le jeudi midi et venez les chercher au Proxi, dès le vendredi. 02.98.04.93.31 ou 02.98.83.40.57.**

**BREIZH MARKET Epicerie, dépôt de pain** : 02.29.62.67.08 ouvert tous les jours sauf le jeudi de 8 h 30/13 h et 16 h/18 h 30, ouvert le 24 et le 31. Fermé le 1er et le 2/01 pour inventaire. Pensez à commander vos huîtres Legris pour les fêtes avant le 20 pour Noël et avant le 27 pour le Nouvel An. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

**LE FOURNIL boulangerie** : 02.98.41.25.47. Fermé le lundi. Le jeudi : feuilletés jambon, croissants jambon, croque-monsieur, quiches. Le samedi : pizzas feuilletées jambon ou chorizo. Le dimanche sur commande.

**LE GRAND LARGE Tabac Presse Loto** : 02.98.83.55.85. Lundi au samedi, 8 h à 18 h. Le dimanche, 8 h à 12 h. Fermé le jeudi. Services pain, paiement de proximité, banque Nickel.

**LES MOUETTES Tabac Presse** : 02.98.83.47.04.

**BOUED KAFE : congés annuels du 19/12 au 03/01 inclus.** Merci à tous pour votre solidarité en ces moments difficiles.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine dans de meilleures conditions, nous l'espérons.

**PIZZERIA BAR RESTAURANT LA CALZONE** : attention, couvre-feu à 20 h ! Pour cette raison, la pizzeria prendra vos commandes de 18 h à 19 h 30 le vendredi, samedi et dimanche soir tel 02.98.83.49.46. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'un bon anniversaire à Jérémy du P'TIT Nice.

**ANNE COIFFURE** : Noël étant un vendredi, le salon sera ouvert le mardi 22/12, mercredi 23/12 et jeudi 24/12.

**RESTAURANT LA CORNICHE** : 06.59.95.84.17, [la.corniche@aliceadsl.fr](mailto:la.corniche@aliceadsl.fr), vous propose pour les fêtes de fin d'année un plateau de fruits de mer pour 2 personnes, à emporter et des pots de parfait de foie gras mi-cuit maison. N'oubliez pas la carte cadeau ! Réservation jusqu'au 21/12 et 27/12, au soir.

**MÉLUSINE COUTURE** : à votre service pour vos projets de rideaux, réfection de sièges, de décoration d'intérieur, de linge de maison et de produits et souvenirs bretons. Devis gratuit. Renseignements et RDV au 02.98.83.59.60. En cours de construction, nouveau site internet [www.melusinecouture.com](http://www.melusinecouture.com). Mise en place d'une tournée de ramassage pour vos retouches, tous les samedis : livraison des retouches le samedi suivant. Vente également de masques adultes et enfants AFNOR de notre fabrication 4 € par notre livreur qui pourra également récupérer vos journaux et votre ferraille pour financer l'association Timouns de la République d'Haïti. Merci pour

vos fidélités et aux nouveaux clients qui nous font confiance en ces périodes difficiles. Mélusine Couture sera ouvert les 21-22-28-29 décembre, fermée les 24 et 31 décembre. Reprise des heures d'ouvertures habituelles à partir du 4 janvier 2021 à 9 h 30. Toute l'équipe de Mélusine Couture vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années.

**LOCATION DE VELOS** : 1 rue de l'Eglise, Brigno-Services, 06.72.10.25.71. Vente de vélos adultes et occasions.

**POTAGER Leuré Avel Plounéour-Brignogan-Plages** : vente de mâche, épinards et navets. Heures d'ouvertures le mercredi de 9 h à 12 h et le vendredi de 17 h à 19 h. Pour tous renseignements complémentaires 07.68.03 01.66.

**Les artisans de Langueno**, alias la vache sans tache (maroquinerie) et la brasserie du coureur de grève (bière) ont le plaisir de vous accueillir pour leur dernier jour avant trêve hivernale ce samedi ou alors sur rdv jusqu'au lundi 21 décembre, 06.95.63.50.22 à Langueno, le long de la D125 à la sortie de P13 (ancien Ludi Parc), à bientôt et bonnes fêtes, Monica et Simon !

**L'association "Les Maraichers Pagan"** : légumes Prince de Bretagne, DIRECT PRODUCTEURS tous les vendredis 17 h / 19 h et les samedis 10 h / 12 h dans la zone de Lanveur. Exceptionnellement fermée les vendredis 25/12 et 1<sup>ER</sup>/01. Ouvert les samedis 26/12 et 2/01 (10 h/12 h et 15 h/17 h)

**L'HOTEL DE LA MER** : BONS CADEAUX à offrir ou à s'offrir : à partir de 35 € A découvrir et à acheter en ligne soit sur notre site [www.hoteldelamer.bzh](http://www.hoteldelamer.bzh) ou <https://boutiques-des-legendes.fr>. Si vous n'aimez pas internet, possibilité de les commander et de les retirer à l'hôtel sur rdv, contact par mail à [bienvenue@hoteldelamer.bzh](mailto:bienvenue@hoteldelamer.bzh). Prenez soin de vous et de vos proches.

**Marché du vendredi matin Place de la Liberté : fruits et légumes, légumes bio, fromages et produits laitiers, pains, boucher et poissonnier. Merci de respecter les gestes barrières. Marché annulé les 25/12 et 31/12 mais un marché aura lieu à Kerlouan les 23/12 et 30/12 de 16 h à 19 h 30.**

**MECAMER** : Magasin ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Suivez-nous sur les réseaux sociaux ! Et merci à toutes et tous pour votre fidélité. [www.mecamer.fr](http://www.mecamer.fr), 02.98.83.52.69, [mecamer29@wanadoo.fr](mailto:mecamer29@wanadoo.fr).

**OPEN BY STORE → 7j**, 2 rue Goulven Pont (ouvert 10 h 30/12 h 30 et 16 h/19 h) : Fan vous propose une sélection d'articles pour vos fêtes de Noël : bijoux artisanaux, bougies aux fragrances du littoral, coussins faits main, étoles cocooning... Plus d'infos sur facebook et instagram.

---

# CHAUCIDOU

---



L'aménagement de la route touristique entre le bourg de Plouneour-Trez et la rue du Lividig (moulin) à Brignogan-Plages, utilisant le concept de CHAUCIDOU (chaussée à circulation douce) ou CVCB (chaussée à voie centrale banalisée) a été mis en place au courant du mois de JUILLET 2018.

La voie centrale et les deux voies cyclables sont séparées par des bandes franchissables peintes au sol.

La largeur des deux rives cyclables est de 1,5m, celle de la voie centrale de 3m, soit une chaussée de 6 m.

L'aménagement des routes tranquilles ayant une largeur comprise entre 5,20 m et 8,50 m prend en compte les vélos.

C'est à cette problématique que répond ce type de chaussée à voie centrale banalisée afin d'accorder un espace pensé pour les cyclistes sur des routes jusqu'à présent conçues pour le trafic automobile.

**Les véhicules empruntant la voie centrale doivent se déporter sur les rives au moment de se croiser.  
La vitesse est limitée à 50Km/h.**

Cet aménagement constitue un attrait touristique, apporte surtout un supplément de sécurité aux cyclistes et incite les automobilistes à respecter les 50Km/h.

# CARTE SOLIDAIRE BREIZHGO



La solidarité en mouvement : dès à présent, vous pouvez bénéficier de la carte solidaire Breizhgo, de 1 € à 3 € le trajet en car interurbain Breizhgo.

A qui s'adresse-t-elle ? aux bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés (AAH) ; aux bénéficiaires du RSA (hors prime d'activités) ; aux demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi Bretagne depuis plus de 4 mois non indemnisés ou indemnisés en dessous de 80 % du SMIC ; aux personnes inscrites dans un parcours d'insertion : contrat unique d'insertion, stage rémunéré par le Conseil Régional, parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) – ancienne appellation CIVIS; aux bénéficiaires de l'allocation demandeur d'asile (ADA) – ancienne allocation temporaire d'attente (ATA) et allocation mensuelle de subsistance (AMS) ; aux bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifiques (ASS) ; aux bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Comment obtenir la carte solidaire Breizhgo ? Inscrivez-vous en ligne sur le site [Breizhgo.bzh](http://Breizhgo.bzh) et envoyez tous les justificatifs en quelques clics. Plus d'information sur cette carte ou sur le traitement de votre dossier au 0 800 880 562.

\*\*\*\*\*



Depuis le 15 décembre, l'ensemble du territoire métropolitain passe du dispositif de confinement à celui du couvre-feu.

Les déplacements inter-régions sont autorisés mais un couvre-feu de 20 h à 6 h est en vigueur.

Les sorties et déplacements sans attestation dérogatoire sont donc interdits de 20 h à 6 h, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive.

Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 20 h.

Les déplacements seront tolérés le 24 décembre mais les rassemblements sur la voie publique ne seront pas permis. En revanche, le couvre-feu sera strictement appliqué le soir du 31 décembre.

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus).